

LANGRES

LES HÔTELS PARTICULIERS DU XVII^E AU XIX^E SIÈCLE

L'ART DE SE MONTRER SANS ÊTRE VU

A Langres, on compte un peu plus d’une centaine d’hôtels particuliers. Ils sont le signe de l’habitat des élites locales depuis la fin du Moyen-âge et maillent le paysage urbain de leurs dispositions originales et immédiatement reconnaissables : portails, murs de clôture, larges façades, décors... À peu près également répartis dans la ville, ils évitent pour autant les rues trop commerçantes et préfèrent des voies plus en retrait de l’agitation urbaine. Ils témoignent de la réussite de leur propriétaire et sont des vecteurs de promotion au service du statut ou des ambitions de celui-ci. En leur temps, ils ont été de « petites entreprises » faisant travailler un microcosme de domestiques (les « gens de maison ») entièrement dévolus au service de l’hôtel et de son propriétaire. Au regard des rues bruyantes, sales et nauséabondes, ils apparaissaient comme des havres de quiétude, des « palais urbains » qui répondaient à un paradoxe immuable : se montrer sans être vu...



- 1 / 2, place des Jacobins (résidence de la sous-préfecture)
- 2 / 2, rue de la Tournelle
- 3 / 1, place Pierre-Burelle (Maison des Lumières Denis Diderot)
- 4 / 6, place Abbé-Cordier
- 5 / 5, rue Roger



LANGRES, CAPITALE JUDICIAIRE

A la fin du Moyen-âge, Langres est une cité qui vit essentiellement de ses propres ressources : les activités économiques y sont celles d’une ville épiscopale, capitale de duché-pairie et forteresse royale. Le dynamisme commercial n’y est pas la première caractéristique. Les deux seigneurs ecclésiastiques, l’évêque et le chapitre, sont chacun à la tête d’une administration fiscale et judiciaire puissante qui gère depuis plusieurs siècles un territoire étendu aux revenus importants. Langres est également le siège d’une élection depuis le milieu du XIV^e siècle. A ce titre, elle est à la tête d’une circonscription fiscale chargée du prélèvement des différents impôts royaux (taille, capitation…) sur plus de 300 paroisses et 97 000 habitants (au début du XVIII^e siècle). Langres abrite également une direction des fermes et gabelle d’un vaste secteur englobant en particulier les greniers à sel de Chaumont et de Montsaugéon.

Au début du XVI^e siècle, la quarantaine de chanoines composant le Chapitre ainsi que les clercs et les cadres de la cour épiscopale constituent une élite sociale puissante et influente qui a les moyens d’adapter ses conditions immobilières à ses ambitions. Un siècle auparavant, en 1413, un mémoire envoyé au Parlement de Paris par l’assemblée des habitants pour contraindre le chapitre à contribuer aux réparations des remparts mentionne les « *très grand et spacieux hostelz, residances avec grans salles et jardins, grans greniers et celiers [des chanoines] …* ». Ce document qui atteste de l’abandon de la vie en communauté des chanoines énonce également les principales caractéristiques des futurs hôtels particuliers : taille des demeures et des pièces, existence d’espaces vides (les jardins) et présence de dépendances (les communs) permettant le stockage des grains et du vin.

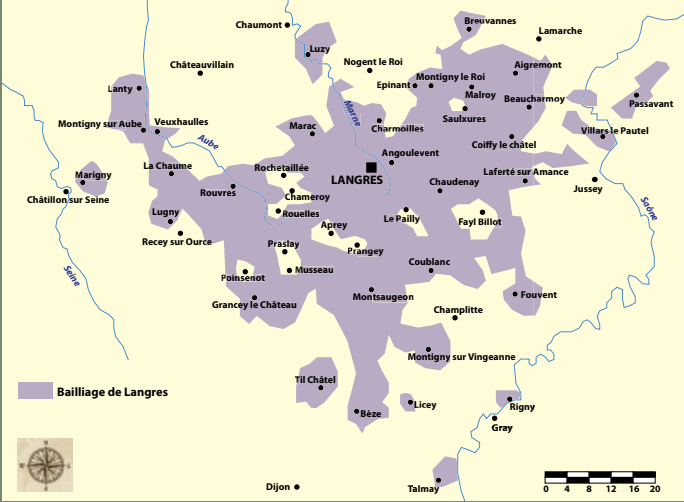
En 1561, un édit royal érige officiellement Langres en siège d'un nouveau bailliage royal, au détriment de ceux de Sens et de Chaumont. Il est composé de 257 paroisses mais ces deux villes vont mener une résistance administrative qui va retarder de quelques décennies l’installation effective de l’ensemble des prérogatives d’un véritable siège de baillage. Pour autant, de nouvelles charges judiciaires sont créées *ex-nihilo* : présidents, lieutenants, conseillers, procureurs, receveurs, greffiers, huissiers, sergents, notaires… L’administration royale renforce ainsi son influence dans la cité en concurrençant directement les prérogatives des justices seigneuriales qui finiront par périlcliter. En 1602, la juridiction compte plus de 40 officiers et le mémorialiste Javernault affirme que « *cette institution d'offices a fait peupler la ville de presque moitié* ». Si cet avis paraît évidemment disproportionné, il va sans dire que l’activité de la cité s’en trouve profondément dynamisée. Ce n’est qu’en 1640 que Langres parachève sa mutation judiciaire grâce à la confirmation de son baillage « de plein droit » doublé d’un siège présidial. Cette juridiction d’appel vient compléter l’éventail des compétences judiciaires de Langres. Au XVIII^e siècle, environ 800 personnes (10 % de la population) vivent des revenus de 200 charges d’officiers. Le siège royal offre une réelle opportunité d’ascension économique et sociale. Il va faire prospérer de nombreuses familles : les Bégat, les Delecey, les Desserey, les Philpin, les Piétrequin, les Piot, les Roussat pour n’en citer que quelques-unes. Certaines vont même obtenir leur anoblissement. Durant plus de deux siècles, ce sont ces « *messieurs du baillage et du présidial* » qui vont régner sans grand partage sur la ville, s’appropriant l’essentiel des responsabilités échevinales pour constituer une vraie oligarchie municipale. Entre 1599 et 1659, sur 18 maires, 12 appartiennent au siège royal. De 1689 à 1789, sur les 150 maires et échevins, les « gens de robe » représentent plus des trois-quarts des élus. Les marchands, la noblesse militaire, les médecins et apothicaires, très minoritaires, se partagent moins du quart restant. Ces hôtels particuliers sont donc les demeures privilégiées d’une aristocratie locale puissante et bien implantée dans son territoire. Nombreuses étaient les possessions foncières de ces familles en pays de Langres : vignes, pâtures, cultures constituaient des domaines ruraux très rémunérateurs. La noblesse de cour ne figure pas (ou indirectement via des liens familiaux) dans le tableau des élites langroises. Durant tout l’ancien régime, le pouvoir royal ne vit que des avantages à s’appuyer sur ces notables fidèles, redevables et solidement enracinés dans leur terroir, plutôt qu’une aristocratie plus argentée mais potentiellement moins docile.



Cathédrale de Langres : détail du relief de la translation des reliques de saint Mammès (vers 1570). La façade de la maison représentée à droite suggère une porte cochère et une porte piétonne, peut-être l'un des anciens hôtels particuliers du quartier canonial.



Portrait de Jean Roussat, maire de Langres et magistrat à la fin du XVI^e siècle. Il était propriétaire d'un hôtel particulier situé dans l'actuelle rue Boillot.



Carte du baillage de Langres au XVIII^e siècle. (dessin Loïc Chevallier)



Vue aérienne de la cathédrale et du quartier canonial. (www.leuropevueduciel.com)

DES DEMEURES A PART...

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES HÔTELS PARTICULIERS :

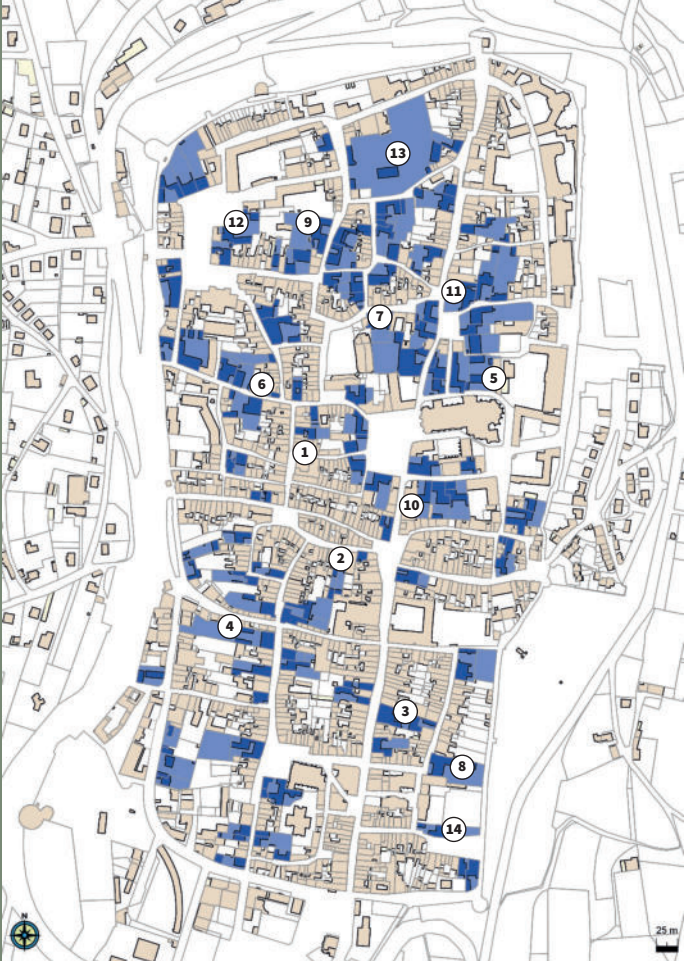
Les hôtels particuliers représentent près de 15% de l’ensemble des demeures *intra-muros* langroises. Bâtis essentiellement du XVI^e au XVIII^e siècle, ils répondent à des caractéristiques qui les distinguent aisément dans le paysage urbain, même si les mises en œuvre prouvent une grande diversité et une recherche architecturale de haut niveau :

- la parcelle appartient à un même propriétaire et possède une surface importante : elle résulte généralement de l’acquisition et de la réunion de plusieurs parcelles antérieures contigües,
- la parcelle est aménagée de manière à associer plusieurs bâtiments aux fonctions différentes : corps de logis, communs, espace de distribution et de services (cour) et jardin d’agrément,
- le rapport de surface entre bâtiments et espaces libres (cours, jardins) privilégie ces derniers : en variant généralement de moitié-moitié à 1/3-2/3, ce ratio hors norme *intra-muros* privilégie clairement le confort et l’agrément,
- les accès (piétons et véhicules) sont différenciés : selon la fonction et la hiérarchie des bâtiments,
- le parti architectural est ambitieux et homogène : les matériaux et les mises en œuvre sont soignées, la régularité en plan et volume est systématique et les niveaux aériens sont généralement limités à 3 (rez-de-chaussée, étage noble et combles).

L’hôtel particulier est un lieu de représentation et d’affirmation du pouvoir. En accaparant l’espace foncier, il instaure un rapport dialectique très ténu avec la cité dont il gère l’exiguïté et la densité. Il est « dans la ville » mais s’efforce de prendre ses distances vis-à-vis des espaces publics (rues, places, chemin de ronde...) ou des propriétés privées adjacentes. La taille des espaces libres dévolus à l’intimité (en particuliers les jardins) impliquent un covisibilité qui peut se révéler contrariante. D’où la mise en œuvre de stratégies architecturales subtiles destinées à masquer tant un mur mitoyen disgracieux (via par exemple une galerie) qu’une vue plongeante (via des ailes en retour peu profondes). L’hôtel est également un lieu de résidence pour le propriétaire et sa famille pluri-nucléaire, souvent élargie à ses descendants, ses ascendants et parfois quelques parents proches (oncle, neveu, cousin...) sans oublier les « protégés » du maître de maison au gré de ses fonctions. Plusieurs appartements distincts et quasi indépendants peuvent ainsi être aménagés sous un même toit. Enfin, l’hôtel est un lieu de travail. Le propriétaire en fait son espace professionnel (ses « bureaux »), entouré d’assistants plus ou moins nombreux selon le volume d’affaires à traiter. Le maître de maison y reçoit ses affidés, ses clients ou ses ouailles selon sa charge. L’hôtel fait également travailler une kyrielle de « gens de maison » (intendants, valets, servantes, cuisiniers, cochers, nourrices...) qui sont attachés au service de leur maître et au fonctionnement de l’hôtel. Dans chaque demeure se côtoient, sans forcément se rencontrer, les membres de la famille, les domestiques, les personnes assurant le ravitaillement (artisans, commerçants, fournisseurs divers...), les collaborateurs professionnels et la « clientèle » du propriétaire. L’hôtel particulier est au cœur de son époque et constitue un signe extérieur de richesse très puissant. Il s’efforce constamment de mettre à distance son propriétaire ; à une époque où la rue est d’une salubrité et d’une sécurité très aléatoires, l’hôtel protège, rassure et impressionne. La répartition des hôtels particuliers dans la cité ne doit rien au hasard. Ils sont peu présents dans les principales rues commerçantes (on en compte seulement quatre dans l’actuelle rue Diderot, deux sur la place éponyme) ; la pression foncière et le souhait de quiétude expliquent cette rareté. Il n’y en a aucun dans le quartier de Sous-murs, entièrement dévolu à l’artisanat du cuir impliquant un désagrément olfactif rédhibitoire... En revanche, le

quartier de la cathédrale fait figure de « quartier aristocratique » avec sa quarantaine de maisons canoniales dont la modestie du vocable ne rend pas suffisamment compte de la grande qualité et richesse des demeures. Il s’agit bien d’hôtels particuliers, probablement les plus anciens de la ville, déjà bien en place et identifiés comme tels au début du XV^e siècle. C’est surtout à la périphérie de l’hyper centre que les hôtels se développent, profitant probablement d’espaces fonciers plus lâches, plus abordables et propices à réaliser un programme architectural et foncier confortable. Ainsi en va-t-il des rues de la Tournelle, Pierre-Durand, des Frères-Royer, de la Clochette, Barbier-d’Aucourt, Roger, Gambetta, Lombard, des places de Verdun, des Jacobins et Jenson. Aucun hôtel particulier ne nous est parvenu dans sa version originelle. Ils ont systématiquement fait l’objet d’aménagements intérieurs, d’ajouts, de transformations plus ou moins importantes. Pour tenir son rang, il était normal de posséder une demeure confortable qui soit en rapport avec le goût et la mode de l’époque.

Peinture de dessus-de-porte initialement visible au 3, place Abbé-Cordier (disparue). Cette allégorie de l’architecture met en scène l’hôtel particulier dans lequel elle était conservée : le dessin représente le 3, place Abbé-Cordier avant les modifications ultérieures.



Plan cadastral de Langres signalant les parcelles occupées par des hôtels particuliers. Les numéros correspondent aux hôtels particuliers traités dans l’exposition.

SIGNES DISTINCTIFS DES HÔTELS PARTICULIERS

LE PORTAIL

Le portail est de loin la signature principale de l'hôtel particulier. On peut distinguer deux types : le « portail piéton » et le « grand portail ». Le premier permet un accès direct et exclusivement piéton au corps de logis. C'est le cas pour les hôtels Renaissance (7-9, rue Jean-Roussat), mais également pour certaines demeures classiques des XVII^e et XVIII^e siècle (16, rue Barbier-d'Aucourt ou 22, rue des Frères-Royer). Le « grand portail » apparaît dans le courant du XVII^e siècle (3, place Abbé-Cordier). Qu'il ouvre sur un corps de bâtiment ou un mur de clôture, il se fait l'emblème du rang de la demeure. Il permet au propriétaire d'y pénétrer à cheval ou en voiture et d'accéder directement à son logis. Les portails aménagés dans un mur de clôture sont composés de piédroits décorés (bossages ou pilastres) quelquefois sommés d'une arcature accentuant la monumentalité de l'ensemble (17, place Diderot ou 7, rue de la Tournelle). La menuiserie est constituée de deux vantaux en bois. Dans certains cas, l'un des vantaux est lui-même équipé d'une porte piétonne facilitant la communication (37, rue Diderot). Au XIX^e siècle, les panneaux supérieurs de certaines menuiseries sont remplacés par des clôtures ajourées en fonte (2, rue de la Tournelle). Dans d'autre cas, les deux vantaux sont purement et simplement remplacés par des grilles (3, place Abbé-Cordier).

- 1 / 7-9, rue Jean-Roussat : portail piéton
- 2 / 22, rue des Frères-Royer : portail piéton
- 3 / 17, place Diderot : grand portail
- 4 / 2, rue de la Tournelle : grand portail



LA CLÔTURE

Les hôtels dont les corps de logis sont repoussés au milieu de la parcelle (« entre cour et jardin ») sont systématiquement équipés de hauts murs de clôture dissimulant à la vue les espaces privés. Ils peuvent être subtilement scandés de chainages de bossages (7, rue de la Tournelle), de panneaux d'architecture (2, rue Pierre-Durand) ou sommés d'une balustrade (1, place Pierre-Burelle). Certains de ces murs sont même légèrement concaves afin de faciliter la manœuvre des véhicules (6, rue de la Tournelle). Ces murs délimitent, masquent et protègent ; ils forment symboliquement une sorte de muraille mettant à l'abri le « domaine urbain » du propriétaire contre la possible dangerosité de la rue. N'oublions pas que les « émotions populaires » (rassemblements protestataires spontanés) durant les périodes de disette ou d'insécurité pouvaient rapidement dégénérer. Ainsi, au début du XVII^e siècle, le valet attaché à la protection du maire se rendant sur les lieux d'un attroupement le paye de sa vie ; l'édile est lui-même blessé d'un coup d'épée ! Se savoir protégé à l'intérieur d'un espace « sécurisé » ne devait pas être une vaine sensation !



- 1 / 7, rue de la Tournelle
- 2 / 6, rue de la Tournelle
- 3 / 8, rue Boillot
- 4 / 1, place Pierre-Burelle (Maison des Lumières Denis Diderot), vue intérieure

SIGNES DISTINCTIFS DES HÔTELS PARTICULIERS

LES FAÇADES

Elles sont d’une surface importante, souvent plus longues que hautes. Les parements sont soignés et habituellement traités en pierre de taille locale. Les élévations en travées sont généralement à deux niveaux : rez-de-chaussée et étage noble (1^{er} étage). Exceptionnellement, un demi-niveau supplémentaire (sous-sol ou attique) vient compléter cette organisation raisonnée et ordonnancée. La linéarité de ces façades impose dans l’espace urbain un rythme atypique rompant avec la juxtaposition verticale de la plupart des demeures intra-muros.



1 / 5, rue Roger
2 / 8, rue Charles-Beligné
3 / 22, rue des Frères-Royer

LA COUR

Contrairement à la plupart des demeures qui la renvoie en fond de parcelle afin d’assurer l’éclairage des pièces ainsi que l’accès au diptyque aléatoire « latrines-citerne », la cour des hôtels particuliers est un espace de distribution plus vaste. Lorsqu’elle donne sur la rue elle facilite les communications avec les différents corps de bâtiments (logis, communs...). Elle est également un lieu « semi-public », un sas d’entrée avant le logis ; l’hôtel s’y dévoile un peu plus, pouvant développer un décor de qualité non visible de la rue (5, rue Roger ou 1, place Pierre-Burelle). Le propriétaire y accueille ses hôtes selon une étiquette bien codifiée (sur le perron de la porte ou dans le salon du rez-de-chaussée...) en fonction du « rang » de l’invité.



1 / 20, rue du Cardinal-Morlot
(Maison Renaissance)
2 / 2, rue de la Tournelle
3 / 2, rue Claude-Gillot
4 / 19, rue des Frères-Royer

SIGNES DISTINCTIFS DES HÔTELS PARTICULIERS

LE JARDIN

Il est le complément indispensable et ultime de tout hôtel particulier. Il est un « luxe », un havre de quiétude, une enclave végétalisée au cœur d’une ville totalement minérale où les arbres et la « nature » sont reportés quasi exclusivement hors les murs (promenade de Blanchefontaine, allée des Marronniers, Belle-Allée ; exception faite du champ de Navarre). Il peut être attenant à la cour (37, rue Diderot ou 1, place Pierre-Burelle) mais est plus généralement aménagé au-delà du corps de logis (5, rue Roger ou 4, rue Gambetta).



- 1 / 2, rue Claude-Gillot
- 2 / 5, rue Roger
- 3 / 6, place Abbé-Cordier
- 4 / 1, place Pierre-Burelle (Maison des Lumières Denis Diderot)

LES COMMUNS

Ils rassemblent les lieux et bâtiments dévolus aux différents services de l’hôtel. Les écuries, grange, bucher, fenil et éventuellement basse-cour sont communément attenants au corps de logis, mais peuvent être rejetés en fond de parcelle traversante avec accès direct par une rue adjacente (37, rue Diderot ou 4, rue Gambetta). Les cuisines, buanderie, garde-manger et caves sont habituellement regroupées sous le logis dans des sous-sols peu visibles, mais directement accessibles par le personnel. Les communs, chacun dans sa fonction, peuvent également servir de réserve et d’entrepôt pour les productions issues des domaines ruraux du propriétaire : vins, grains, fruits...

- 1 / 19, rue des Frères-Royer : grange
- 2 / 33, rue Lombard : écuries
- 3 / 1, place Pierre-Burelle (Maison des Lumières) : garde-manger
- 4 / 19, rue des Frères-Royer : caves
- 5 / 20, rue du Cardinal-Morlot (Maison Renaissance) : cuisines
- 6 / 5, rue Roger : four à pain dans les caves



HÔTELS SUR RUE

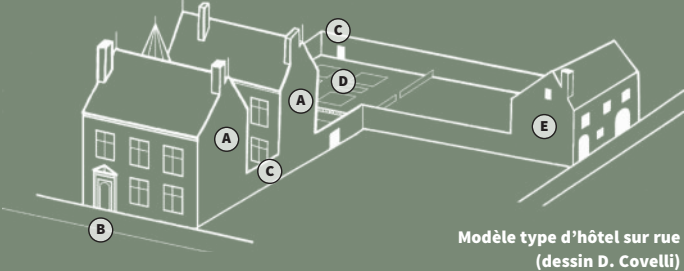
Egalement dénommés en leur temps « *hôtels sur le devant* », c’est le modèle de demeure patricienne le plus ancien, identifié dès le XV^e siècle, se développant au XVI^e siècle et traversant les XVII^e et XVIII^e siècles. La plupart des hôtels Renaissance (20, rue Cardinal-Morlot ; 10, rue Saint-Didier ; 3, rue Jean-Roussat ou 16, rue Diderot) répondent à ces dispositions. Le corps de logis (A) est en alignement de la rue, impliquant un accès direct depuis l’espace public (B). Le plan est massé, mais peut comporter une ou deux ailes en retour non visibles de la rue. La cour (C) et le jardin (D) sont contigus, reportés au-delà du corps de logis, les communs (E) sont généralement repoussés en fond de parcelle et possèdent un accès particulier.

1 20, RUE CARDINAL-MORLOT HÔTEL BÉGAT, DIT « MAISON RENAISSANCE »

L'appellation récente de cette demeure se révèle quelque peu trompeuse. Si la terminologie de « maison » s’apparente aux dispositions urbaines et foncières actuelles, il s’agit bien, à l’origine, d’un hôtel en bonne et due forme. Il s’inscrit sur l’artère commerçante principale à cette époque (la Grand’rue) et sur un substrat médiéval (XIV^e siècle ?). Claude Bégat (écuyer, lieutenant royal et contrôleur en l’élection de Langres) fait bâtir vers 1550 un somptueux logis Renaissance complété par des communs (totalement modifiés) ouvrant sur l’actuelle rue Lescornel. Le logis est composé de deux corps de bâtiment reliés par un couloir latéral traversant probablement antérieur. Le corps de logis sur rue, bien que présentant des fenêtres sur cour datant de cette époque, a été profondément remanié. En revanche, celui sur jardin reste globalement conforme aux dispositions d’origine. La façade à deux niveaux présente un décor d’une richesse et d’une qualité exceptionnelles. Elle s’organise en travées rythmiques alternant deux travées larges et une travée étroite. Elle est marquée par un quadrillage strict et orthonormé défini par un décor reprenant les poncifs du vocabulaire de la Renaissance « classique » : colonnettes cannelées à chapiteaux ioniques et corinthiens, frises à décor de bucranes, grappe de fruits et draperies pour le premier niveau, ornementation de palmettes, de grappes de raisin et de choux bourguignons pour le second niveau. La porte latérale en plein cintre est sommée d’un fronton triangulaire. Une cour surbaissée, close par une balustrade en pierre, dégage des fenêtres en entresol éclairant les cuisines tout en masquant celles-ci depuis le jardin (disparu). La balustrade intègre la margelle d’une citerne adoptant la forme d’un tempietto. Le trésor ultime de cette demeure est son cabinet de travail (ou studiolo) conservé au rez-de-chaussée en prolongement de la salle de réception. Cette pièce d’à peine 12,5 m² permettait au propriétaire de se retirer pour travailler ou échanger avec des proches. Ce cabinet présente un décor Renaissance d’une qualité et d’une facture rares. Le plafond est une voûte plate composée de dalles clavées ; les quatre principales sont richement ornées de motifs de cuirs enroulés et rehaussés d’incrustations de marbre de couleur. Trois des quatre murs sont décorés d’une double arcade traitée en léger relief et scandée par des pilastres coiffés de chapiteaux corinthiens qui ne sont pas sans rappeler les arcs gallo-romains encore visibles à Langres à cette époque. Le programme artistique de cet hôtel, auquel il faut ajouter un somptueux décor de cheminée (inédit à Langres) et deux rondels (pièces de verre peinte s’inscrivant dans un vitrail ornant l’une des baies de la demeure) conservés dans les collections des musées de Langres, témoigne de l’imprégnation de la culture Renaissance chez les élites fortunées de province.



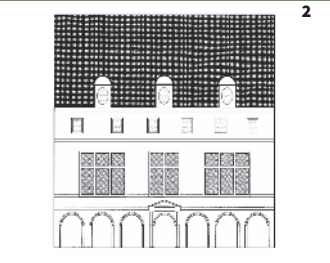
- 1 / Façade sur jardin
- 2 / Décor de cheminée (collections musées de Langres)
- 3 / Cabinet de travail (Studiolo)
- 4 / Caves médiévales
- 5 / Cuisines Renaissance



Modèle type d’hôtel sur rue (dessin D. Covelli)

2 7-9, RUE JEAN-ROUSSAT HÔTEL PETIT

Cet ensemble immobilier a été divisé en deux propriétés distinctes vers 1950. La façade du logis sur rue a été totalement modifiée au point de faire quasiment disparaître le parti initial de ce vaste hôtel Renaissance. Probablement bâti par Gilles Petit (seigneur de la Marnotte) dans la décennie 1560 sur une rue très commerçante de la cité (ancienne rue des Piliers), seul le portail (initialement central) conserve une esthétique Renaissance. Il est constitué d’une ouverture en plein-cintre encadrée par deux pilastres à décor compartimenté sur bases en bossages et surmonté d’un fronton triangulaire. Ce portail axial, très probablement flanqué de boutiques, était l’accès privatif du propriétaire. Il permet de gagner le couloir traversant le corps de logis et au milieu duquel se trouve un escalier rampe sur rampe (rare à l’époque) distribuant les différents niveaux. Le couloir débouche sur une cour et un jardin. En fond de parcelle lamellaire se trouve un étonnant pavillon de style Henri II. Il s’agit d’un *unicum* (exemplaire unique) daté de 1553 qui a été remonté mais lourdement « restauré » en 1883. Son décor minutieux n’est pas dans la « tradition langroise » : la pierre est blanche, les ordres sont absents, les ouvertures du premier niveau sont décorées de motifs géométriques d’entrelacs à la grecque et surmontées de frontons cintrés, celles du second niveau sont encadrées d’oves et couronnées d’une frise où alternent fleurs et dards. Quelle pouvait être la fonction d’un tel bâtiment ? S’agit-il d’une installation destinée à « mettre en scène » la composition du jardin en lui offrant un décor de fond de parcelle dialoguant architecturalement avec la façade du corps de logis ? S’agit-il d’une galerie, comme la composition du décor et l’absence d’aménagements intérieurs anciens pourraient le laisser penser ? Etait-il lié au corps de logis par un autre bâtiment en longueur (portique ou galerie ?) disparu mais visible sur un plan-relief de la fin du XIX^e siècle, expliquant ainsi le contraste de traitement des deux travées à droite ? En attendant d’autres investigations, ce pavillon conserve nombre de secrets…



- 1 / Façade sur rue
- 2 / Hypothèse de restitution de la façade sur rue (dessin D. Covelli)
- 3 / Portail
- 4 / Escalier
- 5 / Façade du pavillon sur jardin (détail)
- 6 / Relevé d’architecture de la façade du pavillon sur jardin (dessin Laure De Raeve)

HÔTELS SUR RUE

③ 37, RUE DIDEROT

Cet hôtel (mentionné comme « *grande maison* ») est attesté dès 1570. Il est installé au milieu de l'ancienne rue Saint-Amâtre, axe commercial majeur de la ville. En 1629, il est acquit par François Champagne (assesseur en l'élection de Langres) pour 4 300 livres. A cette occasion, une description relativement précise donne les principales dispositions de la demeure : plusieurs « *chambres basses* », un porche « *au milieu* », plusieurs « *chambres hautes, grenier dessus* », une cour avec une citerne, un jardin, une « *cour derrière incluse* », une « *établerie* » (possédant un accès particulier (via droit de passage) par « *la cour et le porche* » du n° 9 rue de l'Estre). D'importants travaux sont réalisés (« *y aillant de nouveau construit et bâti* ») ; l'immeuble est revendu 5 500 livres en 1648. Il est la propriété de la famille Heudelot de Valpelle de 1660 à 1728 mais le traitement de la façade sur rue date plutôt de la décennie 1760 ; l'hôtel est alors la propriété de Louis Thierry (écuyer et lieutenant du roi).

Le plan initialement en L (aile sud en retour sur la cour arrière) est modifié en U par l'intégration de la demeure nord (anciennement n°35) en 1713 qui devient l'aile septentrionale conférant ainsi à la cour un aspect plus régulier tout en masquant un mitoyen peut-être peu harmonieux. La façade sur rue présente une organisation sur deux niveaux (rez-de-chaussée, étage). Elle est encadrée par deux pilastres colossaux unifiant les deux niveaux et joignant leur chapiteau pseudo-toscan à la corniche moulurée formant larmier. Le portail ouvre sur un passage traversant le corps de logis pour atteindre la cour.

L'usage commercial s'est imposé aux deux travées latérales, rompant la régularité des baies du rez-de-chaussée. La boutique sud (droite) semble avoir été aménagée à la fin de XIX^e siècle ; la boutique nord (gauche) a un traitement plus récent avec une devanture (années 1960) d'un commerce de coutellerie et de vaisselle.



- 1 / Façade sur rue
- 2 / Evolution de la parcelle entre 1629 et 1759
- 3 / Grand portail sur rue
- 4 / Façade arrière et aile nord (détail)
- 5 / Façade arrière et aile sud (détail)

④ 4, RUE GAMBETTA HÔTEL BOUCHU

Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, l'actuelle parcelle était occupée par trois demeures indépendantes. Elles sont acquises par Pierre Bouchu (ancien avocat royal au baillage et présidial) qui les fait démolir pour entreprendre la construction du vaste hôtel actuel. Il en fait donation, encore en travaux, à son fils Etienne Bouchu (avocat) en 1749. Il s'agit donc d'une reconstruction intégrale faisant fi des contraintes parcellaires préexistantes. Cette caractéristique assez rare permet le déploiement d'un programme architectural plus libre. Nonobstant la taille de la parcelle traversante (110 mètres ; la plus longue de Langres) avec des communs qui s'ouvrent sur l'ancienne rue Surcoue (actuelle boulevard de Lattre), le choix se porte sur un hôtel sur rue qui impose une façade impressionnante par ses dimensions. Elle se développe sur trois niveaux avec un portail déporté sur la gauche, offrant ainsi un maximum de place pour les dispositions intérieures. Le décor y est moins austère qu'à l'accoutumée. Si la façade est encadrée par des pilastres colossaux à bossages comme souvent à cette époque, chaque travée est scandée par des bossages au rez-de-chaussée et de subtils panneaux d'architectures en retrait à l'étage noble et au troisième niveau. Les fenêtres possèdent toutes un linteau en arc segmentaire décoré d'une agrafe sculptée. Les agrafes du premier étage sont traitées sous forme de curieux grotesques tous différents. Cet hôtel est caractéristique de l'évolution des demeures aristocratiques langroises à partir du milieu du XVIII^e siècle qui, lorsqu'elles le peuvent, privilégient un corps de logis « *sur le devant* » afin de donner plus d'importance aux espaces cour-jardin qui, contigus, peuvent être plus facilement traités en complémentarité esthétique.

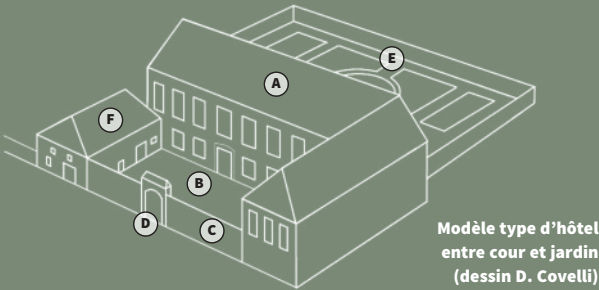
A la fin de XIX^e siècle, la famille Bressan, propriétaire de l'hôtel, fait appliquer une agrafe marquée d'un B sur l'arc du portail. Elle fait surtout aménager des écuries entre cour et jardin sous la forme d'un ensemble architectural unique à Langres composé de deux pavillons symétriques se faisant face de part et d'autre d'une allée joignant la cour, à l'est, aux jardins, à l'ouest. Les pavillons sont traités en « brique et pierre », sommés de buste de chevaux, marquant clairement la hiérarchie et la fonction des bâtiments dans leur traitement esthétique. Ces dispositions s'appliquent également aux bâtiments des communs aménagés sur le boulevard.



- 1 / Façade sur rue
- 2 / Grand portail sur rue
- 3 / Une des deux écuries (photo E. Debellemanière)
- 4 / Anciens communs donnant sur l'actuel boulevard de Lattre-de-Tassigny
- 5 / Grotesque du premier étage

HÔTELS ENTRE COUR ET JARDIN

C'est le modèle le plus classique des hôtels particuliers. A Langres, il apparaît à la fin du XVI^e siècle (2 rue de la Tournelle) et se développe jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Le corps de logis (A), généralement en L ou en U, est accessible depuis une cour (B) faisant office d'espace intermédiaire entre la rue et les bâtiments. Cette cour est séparée de l'espace public par un mur de clôture (C) percé d'un portail (D). Le jardin (E) est reporté au-delà du corps de logis. Les communs (F) sont généralement accolés au corps de logis et possèdent leurs accès indépendants.



5 3, RUE DES ABBÉS-COUTURIER HÔTEL DE BEAUMONT DIT HÔTEL D'AMBOISE OU HÔTEL DE ROSE

C'est le seul exemple langrois d'hôtel ayant conservé un décor de la première Renaissance. Il est situé dans l'enclos canonial, au nord du chevet de la cathédrale Saint-Mammès. On a longtemps pensé que le décor de cette demeure avait été commandé par la famille d'Amboise, en particulier Jean I^{er} (vers 1434-1498) ou son neveu Jean II d'Amboise (1477-1510), tous deux évêques-ducs de Langres, en raison de leurs armoiries présentes sur la façade. Mais des incohérences de dates et de styles ne permettent pas de valider ces hypothèses. Des recherches récentes estiment que ce décor aurait comme commanditaire Jean de Beaumont, chanoine en 1497, propriétaire de cet hôtel de 1498 jusqu'à sa mort en 1529. Son blason figure sur l'un des pilastres. Il est le fils bâtard de l'évêque Jean I^{er} d'Amboise qui va s'efforcer d'assurer son avenir en le faisant admettre au sein du chapitre cathédral de Langres grâce à une dispense du pape. Le décor de la façade sur cour apparaît donc comme une sorte de panthéon héraldique familial, un acte de gratitude destiné à célébrer le père et les oncles du descendant illégitime d'une des plus puissantes familles du royaume au début du XVI^e siècle. Stylistiquement, ce décor datable des années 1515, est d'une grande qualité d'exécution et d'une richesse décorative sans précédent. La façade a été très modifiée durant la seconde moitié du XVI^e siècle avec la mise en place de deux pilastres rudentés montant sur plus de la moitié de l'élévation. Ces travaux sont attribués à Gabriel Le Genevoix, doyen du chapitre de 1567 à 1589 : son blason est apposé sur les bases des pilastres de l'étage ainsi que sur de magnifiques panneaux de plafond, seuls éléments de boiserie Renaissance conservés à Langres.

La compréhension de cette demeure a été entièrement modifiée avec le percement de la rue des Abbés-Couturier au début du XX^e siècle. Jusqu'alors, la singularité cadastrale la dérobaient entièrement aux vues : on pénétrait dans la cour par un portail (dont les piédroits sont encore visibles) s'appuyant sur le transept nord et clôturant une impasse. En dégagant le chevet de la cathédrale, cette nouvelle voie a amputé de plus de moitié la cour qui s'étendait jusqu'à la cathédrale.



- 1 / Façade sur rue (originellement sur cour)
- 2 / Détail de pilastre aux armes de Jean de Beaumont
- 3 / Façade Renaissance et logis XVII^e siècle
- 4 / Façade du logis XVII^e siècle
- 5 / Elément de boiserie de plafond (vers 1580)

6 2, RUE DE LA TOURNELLE HÔTEL GIRONNET

Cet hôtel daté de 1583 est situé entre une rue aux demeures patriciennes de haut rang et l'ancienne artère commerciale de la Grand'rue (actuelle rue Cardinal-Morlot). En 1595, il est la propriété d'Anne Gironnet, femme de Philibert Genrey. La parcelle est exiguë (moins de 400 m²) et particulièrement incommode (en angle). Il va pourtant habilement tirer parti de ces contraintes. Le corps de logis occupe la partie ouest de la parcelle, une cour modeste mais orthonormée distribue plusieurs bâtiments. Sur la droite, le bâtiment faisant l'angle avec la rue adjacente (rue Charles-Béliné) possède une porte en plein-cintre semblant dater de la fin du XVI^e siècle ; il pourrait s'agir d'une dépendance servant de logement aux domestiques ou ayant une vocation commerciale (boutique ?). Au nord, en regard du portail, a été aménagée une galerie à deux niveaux. Curieusement, cette galerie, probablement l'une des plus anciennes de Langres, n'est pas reliante ; c'est un artifice architectural astucieux permettant de dissimuler un mur mitoyen (peut-être inesthétique) tout en suggérant de la profondeur. Deux arcades surbaissées soutiennent une galerie éclairée par quatre fenêtres proportionnées au volume de la galerie et réglées sur un cordon d'appui mouluré. Le dernier niveau de la galerie est un ajout récent (fin XIX^e siècle). La porte d'entrée, habilement logée sous la galerie, est en plein cintre et encadrée par deux pilastres dont celui de droite est sommé d'un chapiteau corinthien. Des bossages en pointe de diamant piquetés ornent les écoinçons et la base des pilastres. Le jardin, modeste mais régulier, est reporté au-delà du corps de logis. A la fin du XVII^e siècle, les communs (écuries et bûcher) sont perpendiculaires au jardin et possèdent un accès direct sur l'actuelle rue Béliné.

Le portail ouvrant sur la rue date de la première moitié du XVIII^e siècle. A la fin XIX^e siècle, les vantaux en bois plein ont été remplacés par des huisseries décorées de panneaux ajourés en fonte ornés de motifs néo-Renaissance (estampillés Fonderies de Tusey dans la Meuse). Ils suggèrent une volonté d'ouverture (et peut-être de démonstration) du propriétaire.



- 1 / Façade sur rue
- 2 / Galerie Renaissance en fond de cour
- 3 / Porte d'entrée sous la galerie Renaissance
- 4 / Escalier rampe sur rampe
- 5 / Salon dans le corps de logis
- 6 / Façade sur jardin

HÔTELS ENTRE COUR ET JARDIN

7 5, RUE ROGER HÔTEL DE PIÉTREQUIN - DIT HÔTEL DE PIÉPAPE

Cet hôtel a été construit au début du XVII^e siècle (date 1613 sur une plaque de marbre), peut-être sur un substrat antérieur. C'est le « vaisseau amiral » d'une puissante famille langroise possédant d'autres biens immobiliers de qualité : les Piétrequin. Il demeure au sein de cette famille jusqu'au XIX^e siècle. Propriété de la famille Philpin de Piépape au milieu du XIX^e siècle, il abrite la sous-préfecture de 1861 à 1908, puis l'évêché de 1911 à 1978.



Le majestueux portail, probablement construit dans la première moitié du XVIII^e siècle, développe un décor constitué de guirlandes de fleurs, de pilastres à bossages sommés de pots à feu. Les vantaux sont décorés de motifs rocailles (feuillages asymétriques) relativement rares à Langres. Le corps de logis, en forme de L, s'ouvre sur une cour qui distribue également les communs dans la partie droite. Le portail d'entrée du logis, en plein cintre, est encadré par deux figures (homme et femme) engainées à la mode des termes célébrés par le graveur langrois Joseph Boillot dans ses ouvrages à la fin du XVI^e siècle. Le blason des Piétrequin ainsi qu'une plaque en marbre portant une inscription latine à la gloire des charges judiciaires exercées par les différents membres de la famille, ornent l'entablement qui ne comporte pas de fronton. Ce décor maniériste de belle facture est complété, sur l'aile en retour, par un ensemble sculpté encore plus onirique. Il s'agit probablement du remontage de la partie supérieure d'un portail de la fin du XVI^e siècle. Un couple, engainé dans des entrelacs décoratifs mêlant motifs de cuirs, volutes et mascarons, encadre une arcature en plein cintre décorée d'un fronton. Le tout est sommé d'un ensemble sculpté original, sorte de détournement du thème du fronton, proposant, de part et d'autre d'un oculus ovale, volutes, feuillages, fruits et putti. On a rarement une telle puissance décorative dans un hôtel particulier langrois...

Le corps de logis, à deux niveaux, possède une petite aile en retour, plus basse, permettant de mieux « refermer » la cour. La façade sur jardin, symétrique et au traitement plus classique (absence de traces de meneaux dans les fenêtres alors que celles-ci subsistent sur la façade sur cour) est encadrée par deux petites ailes en retour, renforçant l'équilibre de l'ensemble. Jusqu'à la construction du musée d'art et d'histoire à la fin des années 1980, le bâtiment des communs bordait le côté ouest du jardin, communiquant avec la cour par un passage véhicule traversant.



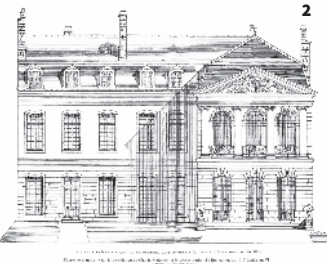
- 1 / Façade sur rue
- 2 / Portail du corps de logis
- 3 / Vue de la cour
- 4 / Décor Renaissance sur l'aile en fond de cour
- 5 / Escalier rampe sur rampe
- 6 / Façade sur jardin

8 27, RUE LOMBARD DIT LE PETIT EVÊCHÉ

Cet hôtel, bâti de 1712 à 1722, a été la résidence privée des évêques de Langres durant le XVIII^e siècle. Si le parcellaire est relativement étroit, le plan en L joue habilement avec ces contraintes en proposant une aile en retour à gauche de la cour (très exigüe) dont l'étage noble est directement accessible depuis un escalier extérieur (très rare à Langres). Ces dispositions très ramassées sur la rue permettent de dégager un vaste espace pour les jardins donnant sur les remparts.



Au début du XIX^e siècle, en partie démantelé (l'aile en retour sur le jardin est démolie), cet hôtel va accueillir une fabrique d'acide (dans une nouvelle aile sur jardin) ainsi que des bains-douches à la fin du siècle. En 1902, il est acheté par Edouard Dessein (1875-1961), avocat, député (1914-1928), conseiller général (1921-1940), maire de Langres (1935-1941) et homme de presse (il est cofondateur du journal « En Avant ») qui va rétablir sa fonction d'hôtel particulier. Erudit et passionné d'histoire locale (il écrit plusieurs ouvrages sur Jean Roussat, l'Hôtel de Ville et... le Petit Evêché), il fait de sa demeure un lieu de mise en scène et de représentation de son pouvoir, mettant ainsi ses pas dans ceux de nombreux notables des siècles précédents. Délaissant l'étage noble, il transforme les appartements du rez-de-chaussée du corps de logis et de l'aile sur jardin, plus vastes et plus confortables, en une sorte de galerie interprétative de l'histoire langroise à la gloire du maître des lieux. Il fait réaliser un ambitieux programme décoratif constitué de boiseries de style néo-gothique. Le monogramme d'Edouard Dessein scande régulièrement le décor. Il fait adjoindre à l'aile sur jardin un salon d'honneur tourné vers le panorama de la vallée de la Marne. Les murs de cette pièce sont entièrement décorés de boiseries néo-Renaissance (cuirs, feuillages, fruits...) estampillées ED et surmontées de peintures évoquant en plusieurs tableaux la visite du roi Louis XIII et de Richelieu à Langres en 1639. Le plafond est orné de compartiments peints représentant une scène de chasse. Une imposante et authentique cheminée Renaissance (remontée) prend sa place au centre du mur ouest. Le mobilier (table, chaises, armoire) et les larges fenêtres (équipées de vitraux) complètent le programme scénographique unique de cette demeure.



- 1 / Grand portail sur rue
- 2 / Restitution hypothétique de l'aile nord (Dessin E. Meot)
- 3 / Entrée et escalier
- 4 / Couloir d'inspiration néo-gothique traversant le corps de logis depuis l'entrée
- 5 / Meuble néo-gothique
- 6 / Salon néo-Renaissance
- 7 / Façade sur jardin et aile nord

HÔTELS ENTRE COUR ET JARDIN

9 19, RUE DES FRÈRES-ROYER HÔTEL GAUCHER DE SILIÈRES – DIT HÔTEL ROYER

Cet hôtel dans ses dispositions actuelles date de 1745. Son commanditaire est Vital-Sébastien-Raphaël Gaucher-de-Silières, écuyer, conseiller du roi et receveur des tailles et octroi en la ville et élection de Langres. Il l’achète pour 12 500 livres en 1741. En 1757, un an après le décès de celui-ci, il est vendu 18 000 livres. En 1874, les frères Royer, érudits langrois renommés, acquièrent la demeure et la transforment en un véritable musée. Elle se situe dans un quartier résidentiel de haut rang dont les rues sont souvent bordées d’hôtels de ce type. Sur la rue, un portail, dont les vantaux sont datés de 1807, ouvre sur une cour distribuant le corps de logis, en face et à droite, et les communs à gauche. Ces derniers possèdent également leur propre arrière-cour permettant de meilleurs dégagements. Le corps de logis principal, en regard du portail sur rue et entièrement traité en pierre de taille, offre une élévation à trois niveaux dont un niveau d’attique. Une méridienne (instrument astronomique indiquant le midi solaire), très originale pour une demeure privée, datée de 1784, décore la façade du corps de logis annexe à droite de la cour. Afin de dégager de la place dans le corps de logis principal, l’escalier est déporté à l’angle des deux bâtiments. Particulièrement large, il est équipé d’une rampe en fer forgé très en vogue dans les demeures de qualité au milieu du XVIII^e siècle. Le jardin, tout en longueur, est reporté au-delà du corps de logis principal.



- 1 / Façade sur rue
- 2 / Grand portail sur rue
- 3 / Corps de logis et cour
- 4 / Corps de logis et anciens communs (aile sud)
- 5 / Méridienne datée 1784
- 6 / Escalier à l'angle du corps de logis et de l'aile nord

10 2, RUE CLAUDE-GILLOT HÔTEL LEBoulLEUR

Cet hôtel situé dans l’enclos canonial date vraisemblablement de la décennie 1770. De 1768 à 1781, il est la propriété du chanoine Thomas-Louis Leboulleur. Son plan et son parti d’ensemble sont très simples. La fonction du propriétaire explique probablement cette relative sobriété. Le plan est en L, à deux niveaux surélevés au-dessus d’un sous-sol permettant des jours sur les services (cuisines, buanderie, garde-manger, caves). Le portail dépouillé donne accès à une cour rectangulaire dont le seul élément décoratif est le perron à double escalier permettant de rentrer dans le corps de logis principal. Contrairement aux usages, les parements de celui-ci ne sont pas traités en pierre de taille, mais en moellons revêtu d’un enduit. La porte principale, sommée d’un arc segmentaire, est équipée d’une huisserie laissant apparaître quelques touches d’originalité dans son décor floral. Les salons, cabinets et chambres disposent encore de l’essentiel de leurs boiseries d’origine, offrant un ensemble très homogène et particulièrement bien conservé. La façade sur jardin, régulière et harmonieuse, présente une simplicité qui confine à la sévérité. Les communs sont reportés au-delà du jardin. Au XVIII^e siècle, ils étaient complétés par des bâtiments (remises et écuries, désormais disjoints de la parcelle) possédant initialement leur accès sur la rue du Petit-Cloître, au-delà de l’enceinte de l’Antiquité tardive.



- 1 / Façade sur rue
- 2 / Cour
- 3 / Ancienne bibliothèque
- 4 / Salon de réception
- 5 / Salon privé (étage)
- 6 / Ancienne chambre à coucher avec alcôve
- 7 / Façade sur jardin

HÔTELS COUR ET JARDIN CONTIGUS

Certains hôtels particuliers possèdent des dispositions qui ne correspondent pas aux deux principaux modèles identifiés. Bien que possédant toutes les caractéristiques afférentes à ces demeures, ils ne sont ni « sur rue », ni « entre cour et jardin ». Au gré des choix du commanditaire, les différents éléments indispensables à un hôtel particulier sont agencés de façon originale. Ils peuvent ainsi être aménagés « cour et jardin contigus ».

⑪ 6, PLACE ABBÉ-CORDIER

Cet hôtel, construit aux limites nord de l'enclos canonial à la fin durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, ne répond pas aux standards habituels. Il ne possède ni étage, ni sous-sol, ni caves. Il ne s'agit donc pas d'un hôtel au sens classique du terme : trop peu de place pour abriter toutes les fonctions dévolues à ce type de demeure, en particulier les activités de service. Pour autant, le traitement de ce pavillon est ordonné, sobre et symétrique. La façade est traitée en moellons revêtus d'un enduit ; la porte d'entrée, ouvrant sur un léger avant-corps central, est décorée d'un encadrement en bossages. Les fenêtres sont couvertes de linteaux en arc segmentaire délardé, excepté quatre d'entre elles qui sont peut-être postérieures. Cette demeure, désormais autonome, ne peut se comprendre que comme la dépendance d'une autre maison. Le cadastre napoléonien fait état d'une parcelle plus vaste, intègre les deux bâtiments contigus au nord du jardin ouvrant directement sur la rue Barbier d'Aucourt. Ces bâtiments, entièrement modifiés aux XIX^e et XX^e siècles, constituent des unités foncières différentes. Il y a deux siècles, ils formaient une demeure à part entière dont certaines parties datent du XV^e siècle. Dans les communs au nord de l'actuel hôtel se trouve une salle rectangulaire dont le plafond et l'un des murs interpellent. Le premier est constitué d'une pièce de bois maitresse (probablement en chêne) dont les dimensions et l'une des consoles indiquent une mise en œuvre médiévale. Le mur tourné vers le levant est rythmé par des percements symétriques (porte, fenêtres hautes et niches à arcature en accolade sur flacon renversé) indiquant clairement une fonction différente quoiqu'énigmatique. Le jardin, séparé de la place par un simple mur, offre un paysage unique sur la cathédrale.



⑫ 1, PLACE PIERRE-BURELLE HÔTEL VALTIER DE CHOISEUL – DIT HÔTEL DU BREUIL DE SAINT-GERMAIN OU MAISON DES LUMIÈRES DENIS DIDEROT

En 1574, Sébastien Valtier de Choiseul (écuyer, maire en 1580 et 1581) acquiert une vaste parcelle sur la place du Marché au Blé (actuelle place de Verdun) qui comprend déjà deux maisons médiévales. Profitant de contraintes parcellaires réduites (il a très probablement « empiété » sur la place elle-même) et d'une assiette topographique favorable (située en haut de la place) cette demeure peut apparaître comme un « modèle » d'hôtel de la fin de la Renaissance. Pour compenser la déclivité, le corps de logis quadrangulaire et symétrique est posé sur un double socle de bossages rustiques puis en table, lui procurant une monumentalité et une scénographie urbaine uniques à Langres. La façade sur cour est axée sur une porte d'entrée modeste mais dont le décor maniériste semble l'agrandir : colonnettes enguirlandées, cornes et vases d'abondance, fronton cintré et mufles de lions sont, avec la lucarne centrale, les seuls ornements. Les choix opérés dans la distribution intérieure des espaces répondent aux exigences du propriétaire ainsi qu'aux nouveaux usages : symétrie des pièces, chambres avec antichambres, escalier central monumental desservant tous les étages. Des cheminées dans les salles de vie permettent de chauffer le lieu. Les plafonds à solives datent du début du XVII^e siècle. La cour, fermée de la place par un mur attesté au début du XVII^e siècle dans le prolongement du pavillon Renaissance, est contiguë d'un jardin traité en légère terrasse, au nord du « domaine ». Les communs (écuries, grange, grenier à blé...) sont aménagés à l'est de la cour. Vers 1770, ils sont entièrement transformés en lieu de réception (petit et grand salon) en regard du portail monumental ouvert sur le nouveau mur de clôture qui gagne de l'espace en s'avancant sur la place. Cette aile en retour reprend de manière très soignée les proportions du logis Renaissance. Au début du XIX^e siècle, la famille Du Breuil achète l'hôtel et lui donne son nom pour près de deux siècles. De très délicats travaux d'embellissement semblent avoir été réalisés à cette époque, renforçant encore la monumentalité de la demeure : installation de l'échauguette et de la lucarne datée de 1580. En 1923, la comtesse Du Breuil de Saint-Germain fait don de son hôtel à la Société historique et archéologique de Langres (SHAL) qui la transforme en musée des Beaux-arts jusqu'en 1995. L'hôtel abrite depuis 2013 la maison des Lumières Denis Diderot.



HÔTELS DU XIX^E SIÈCLE

Au début du XIX^e siècle, Langres a perdu de sa superbe et de son influence. Elle ne redevient siège d’évêché qu’en 1822 et n’est plus qu’une sous-préfecture au profit de sa grande rivale, Chaumont, qui centralise l’administration préfectorale. En attendant d’être secouée par la construction de la citadelle et l’accueil des 3 000 hommes du 21^e Régiment d’Infanterie, Langres fouille dans son passé à la recherche d’un prestige qui la fuit. L’arrivée du chemin de fer en 1857 ne provoque pas l’électrochoc qu’il déclenche dans les autres villes. La gare est trop loin et trop basse ! Langres reste « cloîtrée » dans ses certitudes de ville épiscopale et militaire. Timidement, quelques demeures confortables se construisent le long du nouveau boulevard (actuel boulevard de Lattre-de-Tassigny) aménagé par l’armée à partir de 1855 ; elles sont l’œuvre de marchands et d’industriels. Mais pour l’essentiel, la démographie (hors militaires) reste à son étiage du XVIII^e siècle : environ 8 000 habitants. Hormis quelques rares exemples de construction durant le XIX^e siècle (moins d’une dizaine), les hôtels particuliers des siècles précédents suffisent largement à absorber la demande des élites locales…

13 2, PLACE DES JACOBINS HÔTEL DE CHALANCEY – RÉSIDENCE DE LA SOUS-PRÉFECTURE

Parmi les dizaines d’hôtels particuliers langrois, cette demeure est à part. Chacune de ses caractéristiques habituelles est traitée de manière hors norme : le jardin se mue en parc, la cour en allée, le corps de logis en résidence.



L’actuelle parcelle occupe l’essentiel du couvent des Jacobins, installés à Langres dès 1231. A la Révolution, leurs biens sont confisqués et vendus par l’Etat ; achetés par un négociant en matériaux, les bâtiments sont, pour la plupart, démolis. Une pépinière est aménagée à l’est du domaine, occupant environ 2/5 de celui-ci. En 1810, Jean-François Bichet, baron de Chalancey, devient propriétaire des lieux. Aussitôt, il réaménage la pépinière en parc et fait construire en bordure de celui-ci une résidence. En 1847, l’Etat rachète l’ensemble du domaine. Un an plus tard, l’évêché s’y installe ; il y restera jusqu’en 1907, date à laquelle la loi de séparation de l’Eglise et de l’Etat l’oblige à s’installer au 10, rue Saint-Didier.

L’hôtel a un plan quadrangulaire massé très simple qui se développe sur deux niveaux plus des combles brisés permettant l’aménagement de logements pour le personnel. L’absence de contraintes parcellaires a permis de choisir la meilleure orientation. Pour autant, les règles traditionnelles qui prévalent dans ce type de demeure restent de mise. La façade « sur cour » (exposée au nord) conserve son caractère « officiel » : elle reçoit les visiteurs. Elle est légèrement asymétrique afin de dégager de l’espace pour le grand salon est. Son entrée possède un péristyle néo-classique à ordre dorique très original dans la région. Élément de confort et d’utilité non négligeable, il participe de la monumentalité de l’ensemble. Elle possède un aspect quelque peu austère renforcé par le traitement des parements en moellons revêtus d’un enduit. La façade « sur jardin » (exposée au sud) assume être celle dévolue à l’intimité du propriétaire et de ses proches. Elle est symétrique, très ouverte (vingt fenêtres et lucarnes) et entièrement traitée en pierre de taille locale accueillant avantageusement la lumière. Les communs, rejetés à l’est du parc, ne sont pas visibles de la résidence. Equipement très recherché mais consommateur d’espace, une glacière a été aménagée dans le parc, formant un tumulus original qui s’intègre aux aménagements paysagers du domaine.



1 / Vue de l’hôtel particulier depuis le parc
2 / Anciens bâtiments administratifs de l’évêché en style néo-gothique
3 / Péristyle de style néo-classique
4 / Façade sur jardin
5 / Entrée de la glacière

14 33, RUE LOMBARD HÔTEL LACHAISE-PETIT

Cet hôtel a été construit à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle. La parcelle très étirée résulte de la partition en six lots de l’ancien séminaire des Oratoriens durant la Révolution. Bâti au début du XVII^e siècle, celui-ci se présentait sous la forme d’un vaste bâtiment à deux ailes en retour encadrant des jardins tournés vers le rempart. L’aile sud va connaître plusieurs propriétaires durant le XIX^e siècle. En 1898, elle est acquise par Monsieur Lachaise-Petit qui la fait démolir pour construire à son emplacement un hôtel plus moderne et confortable.



Le parti original consiste à installer le corps de logis au milieu de la parcelle, instaurant une partition de l’espace à la fois traditionnelle (entre cour et jardin), mais novateur (sans aucun vis-à-vis). En donnant respectivement sur la rue Lombard, sur les jardins de l’ancien séminaire, en surplomb du chemin de rond et sur la place Saint-Ferjeux, cet hôtel est certes exigu, mais totalement entouré de vides urbains. Le portail, traité de manière moderne sous forme d’une grille en fer forgé d’inspiration art nouveau, porte le monogramme du propriétaire LP. Les modestes écuries sont situées sur la gauche et ouvrent directement sur la rue. Elles respectent les usages esthétiques qui hiérarchisent les bâtiments et sont traitées en brique et en moellon enduit. La cour permet d’accéder au corps de logis en L légèrement surélevé afin d’offrir des jours pour les sous-sols accueillant les services. L’entrée est un espace de distribution ; vers l’étage via un escalier à l’anglaise très aérien et fluide, vers les salons et salles de réception du rez-de-chaussée et vers le jardin et son « belvédère » grâce au couloir traversant ouvrant sur la terrasse. La grande originalité de cet hôtel consiste à capter les vues sur la vallée de la Marne pour les intégrer au programme architectural, faisant du paysage une composante scénographique très forte. C’est un exemple unique à Langres, d’une remarquable modernité.



1 / Anciennes écuries et portail sur rue
2 / Vue de l’hôtel particulier depuis la rue (détail)
3 / Vue des écuries et du grand portail
4 / Escalier dans le hall
5 / Perspective du couloir depuis l’entrée
6 / Façade sur jardin